

# Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

Ie. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 30 OCTOBRE, 1858.

Numero 21.

## LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout bon Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontre au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit : indépendant en politique : défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui de droit appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des partialités et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille ce sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réussir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certains que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois.....Une Piastre.  
Pour un an.....Deux Piastres.

On doit payer six mois d'avance.

Les Maîtres de Poste qui nous procureront 5 abonnés recevront le journal gratis.

Les Instituteurs recevront une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc-de-port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

### L'Irlande se proposant de recourir à l'intervention de Napoléon.

Dans une assemblée générale de la ligue, dite ligue des tenanciers irlandais, qui compte parmi ses membres un grand nombre de personnages des plus distingués de l'Irlande, le président a prononcé un discours qui peint au vif la situation et qui montre les sentiments qu'excite dans le cœur des catholiques de ce pays l'oppression sous laquelle ils gémissent. Voici, en substance ce discours, qui montre à la fois combien la France peut grandir par la protection franche et ouverte des intérêts catholiques et

combien le protestantisme nuit à l'Angleterre :

"Les lois qui régissent les rapports entre les propriétaires et les tenanciers, en Irlande, a dit M. Fitzgerald, sont partiales, iniques et funestes aux meilleurs intérêts du pays. Ces lois sont l'œuvre d'une oligarchie égoïste et cruelle ; elles conduisent à l'expatriation, à un complet anéantissement de la population, et elles ont causé la plus effrayante émigration dont il soit parlé dans les annales de l'humanité. Cette émigration a tellement affaibli l'empire, que les armées ne peuvent plus se recruter, et que les files britanniques, faute de défenseurs, sont à la merci de l'empereur des Français. Les landlords sont à la fois juges et parties, et ce serait une question à proposer à l'université de Dublin, que de savoir s'il ne serait pas légitime de résister à une loi qui permet, par exemple, à un protestant d'acheter à un catholique pour cinq livres, un cheval qui en vaut quarante... Comme nous n'avons guère d'espoir de voir finir bientôt une telle iniquité en n'en appelant qu'au Parlement, j'ai pensé que nous pouvions faire une démarche bien permise à un peuple opprimé, qui ne doit négliger aucun moyen de sortir de l'oppression. Nous avons déjà fait appel à de très hauts pouvoirs en dehors et dans ce pays même. Il y a une puissance à laquelle nous n'avons point encore fait appel, et qui a certainement le pouvoir, si elle le veut, de faire rendre justice au peuple d'Irlande. La France a toujours été l'amie de l'Irlande. Ses enfants ont combattu avec les Irlandais sur les bords de la Boyne. Notre jeunesse a envoyé des milliers de ses membres dans les collèges de la France pour y être élevés au saint ministère dans les sombres jours de la persécution et des lois pénales. Les Français sont catholiques comme nous : comment se fait-il donc que la pensée ne soit pas venue aux amis des tenanciers d'adresser une pétition à l'empereur des Français, comme l'allié naturel des Celtes catholiques de l'Irlande, afin qu'il voulût bien employer ses bons offices et sa puissante médiation auprès de notre gracieuse Reine et de lord Malmebury ? Aucun peuple, depuis le commencement du monde n'a été aussi cruellement, aussi monstrueusement traité que ces fidèles enfants de l'Irlande, qui ont vu disparaître deux millions d'entre eux par la mort et par l'expatriation. Guillaume III s'est bien interposé en faveur des Vaudois. Les puissances chrétiennes se sont souvent interposées en faveur des chrétiens opprimés en Turquie ou en Syrie. Pourquoi ne pas faire appel au Prince dont l'influence sur notre gouvernement est toute puissante, et serait en fait irrésistible, s'il voulait obtenir justice pour les populations celtiques et catholiques de l'Irlande ? Napoléon s'est déjà interposé en faveur des chrétiens de la Palestine, des Monténégrins et des chrétiens de Djeddab. Croit-on qu'il refuserait d'user de l'influence persuasive que la Providence lui a départie, lorsqu'il s'agit de notre malheureux pays, et lorsqu'il pourrait ainsi s'attirer les bénédictions et les prières de millions d'Irlandais et leurs sympathies pour toutes celles de ses entreprises dont le but est la gloire de la France catholique comme nous et de la même race que nous, l'humiliation des oppresseurs et des tyrans et le bien de l'humanité ?"

Ces paroles sont remarquables : autant elles font honneur à la France, vers laquelle tous les opprimés tournent leurs regards, autant elles sont humiliantes pour l'Angleterre, pour cette nation qui se prétend à la tête de la civilisation, qui se donne comme la protectrice et la vengeresse de tous les droits, et contre laquelle on implore la France, comme si l'Angleterre était une autre Turquie.

### Lettre à un jeune homme sur la Vie charnelle.

PAR LE PÈRE LACORDAIRE.

Suite.

Mon cher Emmanuel,  
"L'Écriture est la vie de Jésus-Christ

dans le passé, elle est immortelle comme lui ; elle est la parole même de Dieu, parce que, si les hommes y ont mis la main pour l'écrire, c'a été sous l'inspiration directe de l'Esprit Saint et sous le sceau d'une élection qui les avait fait prophètes. Aucune plume depuis n'a reçu ce don merveilleux de tracer la parole de Dieu, ni les pères, ni les conciles, ni les pontifes romains. Assistés d'en haut en une mesure diverse, assistés même jusqu'à l'infailibilité doctrinale, ils n'ont fait qu'interpréter l'antique voix des Écritures ou des traditions, et le livre de la divine parole, clos pour jamais, tout en restant ouvert, n'a obtenu d'eux que la gloire de sa vraie clarté.

"Cependant ce n'est point par les écritures que Jésus-Christ est le plus proche de nous. Il nous y est présent dans les prophéties qui l'ont annoncé et dans les actes qu'il a accomplis sur la terre ; mais ces prophéties sont du domaine de l'antiquité, ces actes appartiennent à l'histoire, toute vive que soit cette antiquité, l'une et l'autre nous apparaissent dans le lointain des âges par la vertu du monument qui leur donne de subsister devant nous. S'il ne nous restait que cela de Jésus-Christ, il serait encore le plus grand souvenir du monde, il n'en serait pas l'âme et le salut. On dirait de lui qu'il fut un grand homme, un Dieu, qu'il vécut et mourut en Dieu ; mais, son œuvre s'arrêtant à sa personne, on admirait sans la comprendre une si extraordinaire apparition, et la foi, ne découvrant rien au delà pour effet d'une telle cause, se repliait sur elle-même dans la stérilité d'un muet étonnement. Il n'y a si faible créature qui ne laisse ici-bas une trace de son passage. On a vu des conquérants fonder des empires, des philosophes créer une école ; Jésus-Christ seul, parce qu'il était Dieu, se serait-il évanoui tout entier incapable ou insouciant de justifier sa venue par l'immortalité de ses résultats ? Il n'en est pas ainsi, mon cher Emmanuel, vous le savez, et Jésus-Christ prêt à quitter ses disciples pour retourner vers son Père, leur adressait comme adieu cette suprême parole : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations les baptisant au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder mes commandements, et voilà, que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.*

Cette parole s'est accomplie comme elle avait été dite. Jésus-Christ n'a pas cessé d'exercer ici-bas une souveraine puissance ; ses apôtres ont converti l'empire romain au culte de sa personne et de ses lois, ils ont subjugué les barbares envoyés contre Rome pour la détruire, et fait de leurs hordes victorieuses une civilisation qui dure encore et qui s'étend chaque jour avec l'Évangile dont elle est l'œuvre et l'instrument. Ils ont fait plus. Au foyer de cette civilisation composée de peuples divers trop souvent ennemis, ils ont fondé la paix d'une société unique et universelle. dépositaire reconnue du Christ, de ses commandements, de sa grâce, de ses vertus, de ses droits et de son pouvoir, et qui, désarmée de tout, excepté de lui, tient sous le sceptre d'un seul homme, vicaire du seul maître, toute conscience qui craint et toute intelligence qui sait. C'est là sans distinction de race ni de patrie, que règne Jésus-Christ et qu'il accomplit sa parole donnée, d'être avec les siens jusqu'à la consommation des âges. C'est là qu'on l'écoute dans une hiérarchie qui le représente et dont il est l'invisible sommet ; là qu'on le voit dans une puissance qui use toutes les autres, et qui n'a d'explication que le glaive caché de sa main ; là qu'on le touche dans une sainteté que le cœur de l'homme est incapable de produire tout seul ; là qu'on le respire comme un parfum qui s'élève de l'âme aux sens et les console d'avoir perdu tout le reste au service d'une si vive joie ; là qu'on le goûte comme une nourriture immatérielle, mais qui se manifeste au plus profond de l'être par le crépuscule d'une vie qui n'est pas encore la nôtre. C'est là enfin que vivent les Écritures elles-mêmes avec leurs patriarches, leurs prophètes, leur martyrs,

tous leurs siècles et toutes leurs clartés, non plus simples monuments d'une antique histoire, mais parole de Dieu, assistée du même esprit qui la dicta, et ayant, en des livres qui ne se taisent jamais un organe infailible de sa divinité.

L'église car c'est elle que je viens de définir, est la société des âmes par l'amour de Dieu. Quiconque aime Dieu en est le membre vivant, sous quelque ciel qu'il habite. *Deux amours ont fait deux cités,* dit St. Augustin : l'amour de ce monde a fait la cité des hommes, l'amour de Dieu a fait la cité de Dieu. Et ce dernier amour, c'est Jésus-Christ qui en est le père ; c'est lui qui, à l'origine de choses, immolé d'avance pour nous, a ému dans son supplice notre sang trop froid et trop coupable pour se porter naturellement vers Dieu. Mû par l'amour, il a créé l'amour qui meurt, et la société des âmes s'est fondée par lui dans cet invulnérable ciment. Toutes, il est vrai, ne connaissent pas la source du feu qui les consume. Il en est qui ne peuvent pas nommer Jésus-Christ parce que Jésus-Christ ne leur fut jamais nommé. Victimes obscures de la croix qui les sauve, elles n'ont point été conduites par leur naissance au pied du Calvaire ; elles n'y ont pas vu l'Homme-Dieu dans l'agonie qu'il souffrait pour leur salut. Mais une goutte de ce sang les a cherchées à travers d'invisibles sillons, et mêlée à leur comme un arôme de l'éternelle vie, elles ont répondu par un gémissement tacite au sourd appel de la charité."

FIN.

Us juge conséquant. — Nous trouvons dans l'un de nos échanges la petite historiette suivante :

"Un individu accusé d'avoir volé de l'argent, comparait pour ce fait devant le juge. Après que le greffier eut fait lecture de l'acte d'accusation, il demanda au prisonnier :

"— Coupable ou non coupable ?

"Le prisonnier :—Coupable mais ivre.

"Le juge, qui sommeillait à demi sur son fauteuil, s'écria en ce moment :

"— Que plaide-t-il ?

"Le greffier :—Votre Honneur, cet homme se reconnaît coupable ; mais prétend qu'il était ivre au moment du délit.

"Le juge :—De quoi cet homme est-il accusé ?

"Le greffier :—D'avoir volé, au Columbus Hôtel, une somme importante.

"Le juge :—Ah ! il a fait cela, et il plaide... ?

"Le greffier, toujours avec le même calme imperturbable :—Le prisonnier plaide coupable, mais ivre.

Le juge, se redressa alors dans toute sa grandeur se tourna vers l'accusé et lui dit :

"— Coupable mais ivre ! C'est une réponse très extraordinaire, jeune homme ; êtes-vous bien sûr que vous étiez ivre au moment du délit ?

"L'accusé :—Oh, oui, Votre Honneur, on ne peut plus sûr.

"Le juge :—Où vous êtes-vous enivré ?

"L'accusé :—Chez Starrett, au Columbus Hôtel.

"Le juge :—Et vous n'avez rien pris ailleurs ?

"L'accusé :—Non, Votre Honneur.

"Le juge :—Ainsi, c'est après avoir été enivré par l'eau-de-vie de Starrett, que vous lui avez volé son argent ?

"L'accusé :—Oui, Votre Honneur.

"Le juge se rassied et s'adressa en ces termes à l'avocat de district :

"— Monsieur l'avocat, faites-moi le plaisir de proposer un abandon de la poursuite. L'eau-de-vie de Starrett est une diabolique qui porte l'homme à toutes sortes de mauvais coups. J'en sais quelque chose ; l'autre jour, ayant de cette eau-de-vie, j'ai volé cinq ouillers en argent, dans la salle à manger du Columbus Hôtel. Sheriff, libérez le prisonnier. La séance est levée."

Voilà ce qui s'appelle être conséquant avec soi-même !

# LE PROGRES.

Toutes correspondances et lettres devront être adressées à "J. B. C. Marsan, Ecr., Gérant du Progrès, Ottawa, H. C." Ce monsieur est chargé de l'administration des affaires du Journal; il percevra et réglera tous les comptes à dater du commencement de sa publication et dorénavant.

## LE PROGRES.



OTTAWA, HAUT-CANADA.

Mardi, 30 Octobre 1858.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDE DE PROPRIÉTAIRES CANADIENS-FRANÇAIS.

Nous prions nos abonnés de nous pardonner le retard du Progrès; le Rédacteur étant gravement indisposé, nous avons été obligés de suspendre l'ouvrage pendant dix jours; mais maintenant qu'un nouveau rédacteur a repris la besogne, nous espérons qu'il sortira régulièrement; si l'on en excepte la semaine prochaine, par rapport à la fête de la Toussaint.

[De notre Correspondant de Montréal.]

### Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union Fédérale.

Tel est le titre d'un ouvrage que M. J. C. Taché, rédacteur du *Courier du Canada*, a publié il y a à peine quelques mois. Ce livre, ainsi que son titre l'annonce, discute la question si importante de la Confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord. Cette question qui, il y a quelques années, a été regardée comme une utopie hors de saison, et jetée le ridicule et pres ne le blâme sur son auteur; cette question si viable pour nous, puisqu'elle regarde notre avenir et notre avenir considéré dans ses rapports les plus intimes avec notre intérieur, puisque d'elle en grande partie dépend notre existence connue, ou notre anéantissement, notre grandeur future ou notre abaissement: cette question, dis-je, est devenu maintenant à l'ordre du jour, et commence à s'agiter dans les conseils de la nation. Le sujet, comme dit M. Morris, s'empara de l'esprit public. La presse commença à se déclarer en faveur. Les hommes politiques s'en occupent. Il y a quelques années il n'en était point ainsi. Ceux qui avaient osé en plaider la cause auraient été en avant de leur temps et n'auraient été regardés que comme des visionnaires. Les choses sont bien changées. Déjà, à la dernière session, il en a été dit un mot dans nos chambres, un mot qui présage pour plus tard une discussion importante.

J'ai dit que sur cette question reposait notre existence ou notre anéantissement, notre grandeur ou notre abaissement. En effet, pour quiconque a des yeux et des oreilles et sait s'en servir pour quiconque entend ces grincements dans les rouages les plus intimes et les plus secrets de notre société, pour quiconque voit ces défillements du chemin jusqu'ici suivi avec lenteur et difficulté par notre société, pour celui-là une chose est claire: c'est que l'état actuel des choses ne peut plus durer, c'est que le Canada ne peut plus marcher longtemps dans la voie où il est plongé maintenant. M. Taché lui-même est forcé par l'évidence de l'avouer dans son livre. Pour celui-là encore, une autre chose est patente, c'est que l'avenir qui se présente devant nous est double: d'un côté orage et tempête, de l'autre côté éclaircissement. Que signifie ceci? que l'état actuel des choses ne pouvant se continuer longtemps tel qu'il est, devra nécessairement se résoudre soit par une composition à l'amiable entre les parties, et un traité pacifique et venir entre les provinces, par lequel les unes céderont quelques droits au profit de la communauté, pour en acquiescer d'autres; tandis que la plupart passant de la misère et de l'obscurité aux richesses et à la gloire acquerront une puissance toute fait inouïe. Soit, si ces pacifiques accommodations ne peuvent avoir lieu, soit par de violentes commotions politiques qui renverseront notre société jusque dans ses fondements. L'anarchie régnera jusqu'à

ce que tout rentrant dans l'ordre, la paix succède à la guerre, la tranquillité à la révolution, et qu'un état de choses meilleur vienne ramener le bonheur dans les foyers de la nation. A celui qui voudra des preuves de ceci je dirai d'étudier un peu la marche de notre gouvernement: je lui demanderai que signifie cette crise politique, qui, il y a à peine trois mois occupait tous les esprits, et qui dans tout autre pays eût excité rien moins qu'une révolution générale. Je lui demanderai que signifie ce malaise universel qui se fait sentir partout, qui arrête la machine gouvernementale dans sa course, et engourdit tout patriotisme et tout noble dévouement, au point qu'il ne peut agir qu'en livrant une lutte continuelle aux nombreux ennemis qui l'entourent. Il est donc certain qu'on mal secret travaille notre société: la Confédération sera-t-elle un remède efficace? quelques-uns le prétendent, d'autres au contraire ne la regardent que comme un breuvage empoisonné qui donne la mort à toute nationalité Canadienne-Française, et à toute institution Catholique. Lesquels maintenant ont raison? c'est là le plus important, mais aussi le plus difficile à décider. Espérons que si la chose n'a pas encore été déclarée d'une manière infaillible, elle le sera bientôt, afin que chacun puisse travailler pour ou contre, et obtenir avant peu un résultat certain. Quand à la double alternative, je crains que la seconde et l'espérance que la première nous favorisera de sa bénigne influence. Ces quelques mots suffiront pour jeter un jour favorable sur le travail que nous entreprenons, et faire comprendre l'importance du sujet qui va nous occuper.

La question de l'Union fédérale des Provinces de l'Amérique du Nord fait encore partie de la haute politique: un certain nombre d'hommes plus ou moins influents, en d'autres termes un parti ne s'est pas encore déclaré pour la soutenir et un autre pour la combattre; c'est là un avantage que l'on ne peut trop apprécier dans le moment actuel. En effet, il est bien plus facile de discuter une question dans le calme de la neutralité et dans le silence de la réflexion, que troublé par des opinions plus ou moins erronées et excité par les coteries de parti. Ceci posé, nous nous proposons de donner appréciation et de faire un analyse de l'ouvrage de M. Taché dont le titre est cité de cet article. En agissant ainsi nous nous proposons un double but: premièrement celui que nous venons d'exposer et ensuite d'avoir l'occasion de causer un peu de la question de la Confédération, afin de la rendre familière à tous, pour que chacun puisse à son tour se former une opinion et être prêt à l'exprimer et à la défendre quand le moment sera venu; et hâter, s'il est possible, la solution de ce grand problème. Et, il est certain que tant que la presse ne s'en occupera pas activement elle ne pourra guère avancer, mais demeurera toujours stationnaire. Et enfin, pour dire comme l'auteur même que nous allons étudier, il est bon, il est utile de mettre souvent sous les yeux de notre peuple ces choses et ces faits relatifs au pays: leur contemplation est propre à inspirer des idées, à donner de la vigueur à nos pensées et à nos espérances, et c'est cet ensemble, cette communauté d'aspirations qui fondent les états solides et posent les bases d'un ordre de choses bon et durable. Et pour citer encore M. Alex. Morris, la discussion d'un pareil sujet ne peut qu'être utile, et l'étude de tout ce qui tient à cette question ne peut que donner de la largeur à notre politique et inspirer de la vigueur aux aspirations des populations britanniques américaines. Après avoir bien lu ce livre, avoir pesé bien attentivement les raisons du pour et du contre, nous tâcherons de tirer une conclusion sinon certaine, au moins infiniment probable. Les Canadiens-Français auxquels cet article est adressé, y porteront sans doute un intérêt particulier, car s'ils considèrent que la grande objection que font les adversaires du système de la confédération, c'est l'anglicisation certaine, suivant eux, de la race Française et son amalgamation complète avec la race anglo-saxonne, ils comprendront que c'est de leur avenir surtout qu'il s'agit dans la discussion de cette question; comme la suite d'ailleurs le fera voir. D. B.

(A CONTINUER.)

### La bénédiction des cloches.

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu la bénédiction de trois des nouvelles cloches de la Cathédrale au milieu d'un concours immense des paroissiens qui étaient venues assister à cette belle et imposante cérémonie.

Sa Grandeur l'Evêque de Bytown a officié, assisté par le Rev. Père Honorat, V. G., le Rev. Tabaret Directeur du collège St. Joseph, et les Rev. Pères Tortel, McGrath, et O'Connor. Sa Grandeur l'Evêque prêcha un sermon éloquent et instructif en français et le Rev. Père Dawson, curé de St. André, (haute-ville) fit une instruction convenable en Anglais. La cérémonie a été entourée de toute la pompe, de tout l'éclat et de toute la magnificence que l'on déploie ordinairement dans de semblables occasions. Le Rev. Père Trudeau présida à l'orgue, et un chœur composé des élèves du Collège a chanté quelques pièces également remarquables pour le choix et pour l'exécution. La musique et le chant ont été des plus excellents.

Les noms donnés aux cloches sont respectivement comme suit: Marie, Victoire, Sophie. Josephine, Eugénie, Mathilde. Anne, Catherine, Maguerite. Les Parrains et Marraines, R. W. Scott M. P. P., sa dame et mademoiselle McGillivray, M. E. Griffin et sa dame, M. C. Sparrow et sa dame, Dr. T. P. C. Beaubien et sa dame, M. C. T. O'Connor et Mlle Aumont, M. I. Champagne et sa dame, M. T. P. Prudhomme et sa dame, M. N. Germain et sa dame, M. F. Dougherty et sa dame, M. Heney et sa dame, M. Grant et sa dame, M. McDougall et sa dame.

La collecte a monté à environ \$400. Une quatrième cloche qui n'a pas pu arriver à temps pour la cérémonie sera consacrée demain, (dimanche) après les Vêpres. Les trois choches ont été montées dans la tour Lundi et ont égayé les bons paroissiens par leur carillon harmonieux à l'Angelus du soir.

Vol.—Lundi dernier, 25 du courant, un jeune homme s'est introduit dans la chambre du R. Père Dandurand et a enlevé de la caisse la somme d'environ \$60 après avoir fait sauter les serrures. Cette somme faisait partie de la collecte de la veille, à l'occasion de la bénédiction des cloches. Il paraît que cet individu est très initié dans son métier, et que ce n'est pas la première fois qu'il visite les coffres des RR. PP.

DINER PUBLIC.—On parle depuis quelques jours, dans cette ville, de donner un banquet en l'honneur des membres de la vallée de l'Ottawa. Le but de ce diner paraît un peu obscur. Est-ce pour féliciter nos honorables représentants? nous ne le croyons pas, car ces diners de félicitation se donnent ordinairement immédiatement après la session. L'affaire paraît énigmatique. Plusieurs pensent que ce sont les membres eux-mêmes qui veulent donner ce banquet à leurs constituants, afin de leur faire quelque discours ronflants et de leur jeter de la poudre aux yeux, c'est ce que nous croyons le plus vraisemblable.

FATAL CAS DE SOMNAMBULISME.—Un jeune canadien, logé à l'hôtel Champagne, à Ottawa City, basse-ville, sortit dernièrement de son lit tandis qu'il était profondément endormi, traversa deux chambres de l'étage où il reposait, et étant arrivé à une fenêtre, fut précipité d'une hauteur de 30 pieds dans la cour pavée en pierres de l'établissement. On le recueillit dans un état complet d'insensibilité, et à la sollicitude du Dr. Beaubien, on le transporta à l'hôpital où il est mort deux jours après.

### Institut Canadien-Français.

A une assemblée des membres de l'Institut Canadien-Français de la cité d'Ottawa, tenue le 25 du courant: les messieurs suivants ont été Officiers pour le semestre courant.

Président, le Dr. Beaubien.  
Premier Vice-Président, Isidore Champagne.  
Deuxième Vice-Président, Cyprien Triolle.  
Secrétaire Archiviste, Guillaume Demers.  
Secrétaire Correspondant, André Gravelle.  
Trésorier, Pierre Marié.  
Bibliothécaire, Flavien Rochon.

Comité de Régie:  
MM. Jean Baptiste Canfin, Pierre Dufour, Nazaire Germain, Antoine Champagne, J. Damas Bourgeois et Etienne Dumas.

G. DEMERS,  
Secrétaire.

### Société Philomatique.

L'association, connue sous le nom de Société Philomatique d'Ottawa, vient d'avoir sa seconde élection: les messieurs suivants sont élus Officiers pour le trimestre courant.

Président, Isidore Traversy.  
Secrétaire-Trésorier, Guillaume Demers.  
Les messieurs prenant part active comme discutants, et formant un corps de Comité, sont: G. Van Felson, Dr. St. Jean, Dr. Riel, J. B. C. Marsan, G. L. P. Carrière, Ls. Duhamel, Fs. Duhamel, P. Comte, A. Belliveau, B. Lindsay et J. Godin.

G. DEMERS.  
Cette société fondée par plusieurs messieurs Canadiens dans le but de s'instruire et de prendre les intérêts de leurs compatriotes de cette section, marche à grands pas dans la carrière qu'elle s'est tracée, et déjà nous cueillons des fruits que ses travaux ont fécondés.

— M. Christie, le candidat Clear-grit, a été élu pour la division Erié: et M. Campbell, pour la division de Catarqui.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.—Le comité des finances de notre Corporation a soumis son rapport de lundi à la séance du Conseil-de-Ville qui a eu lieu avant-hier. Voici le résumé de ce rapport:

Le comité accorde immédiatement à la compagnie du Chemin de Fer du Nord la somme de \$50,000, sur \$1,200,000 souscrits par la corporation pour ce chemin.

Cette somme de \$50,000 devra être employée comme suit: Pour cette portion de chemin qui se trouve entre la partie ouest du palais et le quai des Indes \$28,000: pour la localisation du chemin \$12,000; pour défricher le chemin de l'embranchement des Piles (ceci étant nécessaire pour prétendre au million et demi d'acres de terre accordé par le gouvernement dans la vallée du St. Maurice) \$6,000; pour envoyer un ou deux délégués à Londres dans le but d'y négocier les bons de la corporation, \$4,000.

Le rapport du comité, après une longue discussion, a été adopté en entier, par 22 voix contre 1.—National.

—Un monsieur très âgé disait l'autre jour, à propos de la bénédiction des cloches: "Je ne savais pas encore que les cloches naissent avec le péché originel!"

—Une dame très curieuse demandait avec une admirable naïveté: "Comment doivent donc faire les personnes nommées pour être marraines des cloches? les portent-elles dans leurs bras, ou les tiennent-elles sur leurs genoux?"

Peut-être que quelques-unes des marraines à la cérémonie de dimanche dernier pourront répondre à la question et satisfaire la curiosité de cette dame.

—Une jeune fille, demandait à son père de lui trouver un mari; le père un peu surpris de cette demande, lui dit: Ne sais-tu pas, mon enfant, que St. Paul dit: mariez-vous, vous faites bien, et ne vous mariez pas, vous faites encore mieux! Mon père, lui dit-elle, je veux faire bien: cherchez qui fera mieux.

UN BAISER ET CINQ DOLLARS.—L'*Aledo Record*, journal de l'Iowa, nous apporte la petite anecdote suivante:

"Un marchand de bestiaux qui passait, il y a quelque temps, par Aledo, avec ses bœufs et ses vaches, aperçut près de la porte d'une maison, une femme dont la beauté l'emflamma en un clin d'œil. Ne sachant trop comment entrer en conversation avec elle, notre homme se hasarda à lui demander un verre d'eau. Le verre d'eau fut apporté; mais le marchand de bœufs devenu plus entreprenant après s'être désaltéré, tout en rendant le verre à l'objet de sa passion soudaine, lui donna sans permission un sonore baiser. Cela fait, l'indiscret se mit en devoir de rejoindre ses intéressants compagnons de voyage, laissant la jolie femme en proie à la plus vive colère—sincère ou simulée, nous ne savons.

"Elle n'eut rien de plus pressé que de courir auprès de son mari, pour lui raconter ce qui venait de se passer. L'époux furieux, monte aussitôt à cheval, court au galop après l'audacieux marchand de bœufs, l'atteint et lui reproche en termes violents sa conduite par trop galante. Notre homme, loin de s'emporter à son tour, reconnut qu'il avait eu grand tort de chasser ainsi sur les terres d'autrui, cherchant uniquement à s'exercer

# LE PROGRES.

En disant qu'il n'avait pu résister à tant de charmes. L'aveu flatta le mari, et comme d'ailleurs l'honneur de sa femme était sauf, il consentit à entrer en arrangements, pourvu que le marchand de bœufs le dédommageât de sa perte de temps.

« Un Don Juan, quand il ne s'agit que d'argent, est toujours de facile composition. Le nôtre ne fit donc pas d'embarras, et il offrit généreusement cinq dollars. La proposition fut acceptée, et un billet de dix dollars, sur lequel le créancier rendit la moitié, solda rondement cette dette d'un nouveau genre. Les deux interlocuteurs se quittèrent alors bons amis en se disant : "au revoir" et le mari, tout heureux de cette bonne aubaine, reprit gaillardement le chemin de la maison. Mais le lendemain, quand il voulut faire usage de son billet, quel ne fut pas son désappointement en s'apercevant qu'il était faux. Nous n'enregistrons pas le déluge de malédictions dont l'époux doublement volé accabla le fripon de marchand. La leçon a cependant porté ses fruits, car il s'est promis—intérieurement, bien entendu—qu'une autre fois il laisserait embrasser sa femme sans réclamer de dommages-intérêts.—*Cour. des E. U.*

**DRAME DE FAMILLE.**—La petite ville de Johnston, comté de Trumbull (Ohio), était le théâtre, il y a quelques jours, d'un paricide accompli dans d'horribles circonstances. Robert Hamilton, vieillard âgé de soixante-dix ans, vivait dans cet endroit avec sa femme et sa fille Catharina. Celle-ci, atteinte dans le temps de folie, avait dû être envoyée à l'hospice d'aliénés de Newburg, pour y être soumise à un traitement. De retour dans la maison paternelle depuis près d'un an, elle parut d'abord être guérie; malheureusement, il y a un ou deux mois, ses accès de folie la reprirent de nouveau. Toutefois, espérant que cet état ne durerait pas, ses parents ne purent se résoudre à s'en séparer une seconde fois, et se contentèrent de la faire soigner par un médecin des environs.

Un soir, Catharina, dont la chambre était située à l'étage supérieur, descendit auprès de ses parents, et demanda à sa mère une chandelle. La vieille dame lui indiqua où elle en trouverait une. Catharina, dès qu'elle se fut procurée le feu, alla dans un réduit chercher une hache, puis rentra bientôt après dans la pièce où étaient assis les deux vieillards. S'approchant alors d'eux, elle leur adressa de violents reproches, et leur dit qu'elle avait formé le projet de les tuer. Son père, prévoyant un affreux malheur, essaya de quitter son fauteuil pour saisir les mains de la malheureuse, mais ses douleurs de rhumatisme l'en empêchèrent, et il re tomba lourdement sur son siège. Au même instant, Catharina brandissait sa hache et en frappait un coup terrible sur la tête de son père, qui tombait expirant, le crâne fracassé, aux pieds des deux femmes.

Madame Hamilton, voyant bien que la forcenée, dont la vue du sang n'avait fait qu'augmenter la rage, tournerait promptement contre elle aussi l'arme meurtrière encore toute sanglante, s'élança sur sa fille avant qu'elle n'eût eu le temps de faire un seul mouvement, afin de lui arracher la hache des mains. Mais la folle se défendit avec vigueur, et c'est seulement après une lutte longue et opiniâtre que sa mère parvint à la terrasser. Il en était temps, car la pauvre femme était à bout de forces. Ce drame sanglant ne s'était pas accompli sans bruit, et bientôt les voisins firent irruption dans la maison et s'emparèrent de la malheureuse folle, qui fut immédiatement conduite dans la prison du comté.—*Idem.*

—Parmi les publications de mariage affichées à la première mairie de Paris, on remarque la suivante, que nous reproduisons textuellement :

« S. Exc. Aimable-Jean-Jacques Pelissier, duc de Malakoff, maréchal de France, membre du conseil privé, vice-président du Sénat, ambassadeur de S. M. l'empereur des Français près S. M. la Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, grand'croix de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire, etc., etc., demeurant à Paris, en son hôtel, avenue des Champs-Élysées, fils de défunt Pierre Pelissier et de Catherine Chartier, son épouse.

« Et Mlle Maria-Isabelle-Sophie-Andréa-Françoise-Paula-Velera de la Paniaga, demeurant à Paris, avenue des Champs-Élysées, 87, fille de don José Valera y Viana, marquis de Paniaga, propriétaire, et de dona maria de los Dolores Alcala Galiano y Pezera, marquise de la Paniaga, son épouse, demeurant à Madrid. »

## Marché de l'Ottawa.

Ottawa, 29 Octobre, 1858.

GRAINS :	S. D.	M. D.
Blé d'Automne, par minot...	5	0 0
" printemps.....	4	6 4 9
Seigle par minot.....	2	0 3 6
Orge ".....	2	6 3 0
Avoine ".....	1	3 2 0
Pois ".....	2	6 3 0
Blé d'Inde ".....	3	3 0 9
VIANDES :		
Bœuf par livre.....	5	0 6
Mouton " par quartier.....	4	0 5
Lard ".....	9	8 0 0
VOLAILES :		
Poulets, chaque.....	0	9 0 9
Dindes, ".....	2	6 3 9
Oies, ".....	1	8 2 6
Canards, ".....	2	0 0 0

## AMERS OXIGENES.

Le rapport suivant du Professeur A. A. Hayes, M. D., témoigne amplement de la manière scientifique avec laquelle cette médecine est composée et la recommande aux hommes de profession.

Comme on a demandé mon opinion sur la formule pour préparer les "Amers Oxigènes," voici ce que j'en pense.—"leur composition comprend ces substances médicinales auxquelles d'éminents médecins ont eu souvent recours, comme agissant puissamment sur le système lorsqu'il est dérangé par la fièvre, la dyspepsie et une débilité générale résultant de l'influence climatique. Ces Amers sont des plus actifs, en conséquence de la manière scientifique dont ils sont combinés. L'expérience a démontré que, tels que préparés, en grandes ou petites doses, cette médecine était des plus efficaces. Il n'y entre aucun sel métallique, ainsi que l'ont constaté les expériences des plus habiles chimistes.

Avec respect, A. A. HAYES, M. D.  
Chimistes (Assayer) de l'Etat du Mass.  
No. 1, Pine Street, Boston, 16 Déc. 1852  
Seth W. Fowle & Co., Boston, propriétaires.

A vendre à Ottawa, en gros et en détail chez G. John Roberts, R. A. Beal et John R. Jennings.

## RESTAURANT ST. NICHOLAS, Rue Rideau, OTTAWA.

Déjeuner, Collation, Dîner, et Souper, des soupes convenables à la saison tous les avant-midi à 11 heures, mets chauds et froids à toutes heures. Dîner et Souper préparés et servis dans des maisons privées sous le plus court délai.

### BALS, SOIREES,

Partis privés et piques-niques, arrangés et fournis d'une manière recherchée. Comestibles Français, Truffes, Champignons, Huîtres, homards, Sardines, etc., Pâtisseries Françaises toujours en main. Vins de Champagne, Claret, Bourgogne, etc., importés et une grande variété de boissons de tempérance. Bière de la brasserie de Kingston en bouteilles et au gallon.

### CONDITIONS : ARGENT COMPTANT. PROPRIETAIRES.

H. J. ANDRIEN, M. FONTAINE.  
Ottawa, 13 Octobre, 1858.

**DOCTEUR GARTLAN,**  
Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marché.

—Consultations en Français.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

**HOTEL DE BYTOWN, J. T. Leveque,**  
Rue St. Patrice,

## DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

TORONTO, 27 Août, 1858.  
AVIS est par le présent donné que les terres de la Couronne arpentées dans les townships de Derry Est et Ouest et Bowman, comté d'Ottawa, B. C., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, au prix de départ de trois chetins par acre dès et après le TRENTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, en faisant application à EDMUND W. MURRAY, Ecuyer, l'Agent local au village de Buckingham, dans le dit comté.

Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt; l'acquéreur devra résider sur la terre, y bâtir une maison de pas moins de 16 pieds sur 18, et mettre en culture deux acres au moins tous les ans par—chaque cent acres pendant cinq années. On ne pourra couper ou enlever aucun bois à moins que ce ne soit au moyen d'une licence, excepté pour des fins d'agriculture.

ANDREW RUSSELL,  
Assistent-Commissaire.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 Août 1854 a constaté sur le Rapport de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE, et Lassaigne, professeur de chimie à l'École d'Alfort, experts désignés pour elle pour en faire l'analyse, "que l'Elixir de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret et que la vente en devait être autorisée."

## ELIXIR DE GUILLIE le plus authentique préparé par PAUL GAGE.

a Paris, Rue de Grenelle-Saint-Germain, No. 13.  
Extrait de la brochure : TRAITE DE L'ORIGINE DES GLAIRES, des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soi-même par l'ELIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIE, préparé par PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de pituite ou de phlegme, les définissaient une humeur visqueuse ou coagulante qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs fonctions.

Plusieurs causes contribuent à augmenter la sécrétion de cette humeur, et à altérer sa nature primitive. Il est dès lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit nuire sur nos organes, et jeter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang; les fonctions du cœur et des poumons, de l'estomac, des intestins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'ELIXIR DE GUILLIE rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

**ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, &c.**—Ces affections sont le résultat d'une accumulation dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, acre, visqueuse, épaisse, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

**APOPLEXIE, PARALYSIE.**—Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondante qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Apoplexie et Paralysie.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans en être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

## Tissu Electro-Magnétique approuvé par l'Académie de Médecine.

Ce Tissu doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énarigique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption désicative éminemment salutaire. Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques, dont l'action est souvent nulle, et qui

salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent et soulage toujours les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Neuralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations serieuses et hydropiques, les Inflammations de la plèvre et du poumon, etc., etc.; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la suraction du Tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.  
On trouve à la même adresse le Taffetas romain de Paul Gage, pour la guérison radicale des cors, verrues et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.

## ST. NICHOLAS RESTAURANT,

TENU PAR H. J. ANDRIEN, Rue Rideau,

Est ouvert au public.  
Ottawa, 6 Octobre, 1858.

## RAIL ROAD HOUSE

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement libéral que le public lui a accordé, pendant qu'il tenait son hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de PEglise, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles. Des omnibus conduiront les passagers des chais à son hôtel gratuitement.

Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois.  
CHARLES LAPORTE.  
Ottawa, 28 Aout, 1858.

# LE PROGRES.

## CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET PRESCOTT.



**ARRANGEMENT D'ETE.**  
Depart et arrivées des Trains.

**TRAIN DE LA MALLE.**—Part d'OTTAWA à 6 heures et demie le matin, tous les jours, Dimanches exceptés : arrive à Prescott à 9 heures à temps pour rencontrer les trains Est et Ouest et ceux de New-York et Boston.

Part de Prescott à MIDI et trois quarts, à l'arrivée des trains Est et Ouest, et des Bateaux à vapeur Canadiens et Américains. Arrive à Ottawa à 3 heures 5 minutes P. M.

**TRAIN ORDINAIRE,** part de Prescott à 8 heures A. M.

Part d'Ottawa à 1 heure trois quarts arrive à Prescott à 5 heures 5 minutes P. M. à temps pour les trains Est et Ouest.

B. FRENCH, fils,  
Surintendant.  
Prescott, 28 Août, 1858.

### LIGNE

### DILIGENCES

ENTRE

### OTTAWA ET AYLMER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'il a établi une ligne de DILIGENCES entre cette ville et Aylmer. Ses OMNIBUS partent d'Ottawa tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à l'arrivée du premier train du chemin de fer de Prescott, et les Mardis, Jedis et Samedi à 5 heures du matin. Arrivant à Aylmer pour le départ des Bateaux à vapeur qui voyagent en haut de ce poste, ils repartent pour Ottawa immédiatement après l'arrivée du steamer *Emerald*, tous les trois jours dernièrement mentionnés.

Pour plus amples renseignements on s'adressera au bureau des DILIGENCES, rue Sussex, près la Cathédrale.

On tient aussi des chevaux de louage et des voitures commodes.

On porte la plus stricte attention aux voyageurs. Les prix sont des plus faciles.

J. BEAUCHAMP.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

### MUSIQUE CANADIENNE.

CHANTS CANADIENS, avec accompagnement de piano. Prix trente sous.

LE DRAPEAU DE CARILLON, paroles d'OCTAVE CREMAZIE musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

QUADRILLE CANADIEN pour le piano, par A. DESSANE. Prix trente sous.

L'ALOUETTE, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

CHANT DU VIEUX SOLDAT CANADIEN, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de A. DESSANE. Prix quinze sous.

En vente chez  
JAMES RITCHIE, Libraire,  
Rue Spark,  
Vis-à-vis le magasin de fer  
de George Hay.  
Ottawa, 24 Août, 1858.—31ns. 13

### AVIS.

Le soussigné prévient le public de ne pas acheter ni recevoir un billet promissoire pour le montant de \$40, fait en faveur d'ANTOINE LOYER, n'ayant reçu aucune valeur pour le dit billet.

EDOUARD WILLMENT.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

### AUX SPECULATEURS

### ENTREPRENEURS.

PLANS d'Eglises, de Villas, de Résidences de Campagne, de Magasins, de Bâtisses de toute sorte, avec spécifications et devis préparés à ordre, sous le plus court délai et à prix modéré par

AUGUSTUS LAVER,  
Architecte,  
Bureau, Ville Centrale, Ottawa, H. C.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

## VINS, LIQUEURS, EPICERIES, PROVISIONS & C.

J. B. LAZURE

Rue Sussex, coin de Murray.

M. LAZURE, Marchand-Epicier, a l'honneur d'informer le public de la cité d'Ottawa et des campagnes environnantes qu'il tient constamment un assortiment complet et choisi de liqueurs spiritueuses, Vins, Epicerie et Provisions de toute espèce de première qualité et à des prix qui ne pourront manquer de convenir aux acheteurs. Les familles et hôtels qui veulent économiser sont priées de faire attention à la modicité des prix et au choix de ses Liqueurs, Vins et Epicerie. On prend en échange et on on achète de la potasse pour laquelle on paye plus cher que partout ailleurs. M. Lazure vient justement de recevoir un grand fonds de marinades; Sardines à l'huile; Olives de la Havane; Riz; Thé de plusieurs qualités; Café vert, grillé et moulu; Sucre du pays; Cassonade; Sucre blanc; Savon parfumé de Liverpool et de Montréal; noix de toute espèce; tabac supérieur américain, anglais et Canadien; 30 douzaines grands verres; 25 douzaines seaux de bois; 50 grosses d'allumettes en boîte et en papiers; 1 grosse eau parfumée de fleurs d'orange pour toilette; 1 grosse fiole d'huile de castor clarifiée; 20 rames papier à lettres; 50 rames papier gris à envelopper; enveloppes de lettres à la boîte; chandelles spermacée et de suif; pipes à la caisse; ficelle; 500 lbs poissons séchés; crackers; raisins; saleratus; encrê bleue, noire et rouge.

### DE PLUS :

Une immense quantité de gros sel; morue; hareng, maquereau, etc., etc.; une grande quantité de cruches, jarres, pots et ustensiles en grès, bouteilles de toute dimension.

### AUSI :

Eau-de-Vie Martel, Cognac en futailles et en bouteilles, Genièvre de Hollande; Rhum de la Jamaïque et des îles; Vins Champagne, Bordeaux, Porte, Madère, Sauterne; Whisky de Molsen et du Haut-Canada; Alcohol, etc., etc.

Tout en remerciant ses anciennes pratiques J. B. L. Lazure espère une continuation d'encouragement qu'il s'efforcera de mériter à l'avenir comme par le passé.

Ottawa, Aout 1858.—1m.

### HUITRES FRAICHES

EN

ECAILLE,

DE

### NEW-YORK,

Reçues toutes les semaines

AU

### EMPIRE SALOON.

P. O'MEARA.

Ottawa, 28 Août, 1858.

### ISIDORE TRAVERSY.

NOUVEAU

### MAGASIN

CANADIEN-FRANCAIS,

RUE SUSSEX,

En face de la rue York.

### A BON MARCHÉ

Pour Argent Comptant  
seulement.

I. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses compatriotes Canadiens-Français de la ville et des campagnes, qu'il a ouvert un nouveau Magasin à l'endroit ci-dessus désigné, où il aura le plaisir de recevoir ses anciennes pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en Marchandises sèches de goût et d'étape; Epicerie choisies, Liqueurs, Vins, Falence, Chaussures, ferronneries, hardes faites en immense quantité; Livres français de prières et d'école, Papeterie, etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour argent comptant. On portera toutes les attentions et égards possibles aux personnes qui voudront bien encourager ce nouvel établissement Canadien.

Ottawa, 28 Août, 1858.

### HOTEL DU CASTOR,

PAR

### ISIDORE CHAMPAGNE,

Rue de l'Eglise.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## GRM RESTAURANT, RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : le Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane &c. La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

## EAUX MINERALES DE PLANTAGENET

ET DE

### BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

## CITY HOTEL

PAR

### ISAAC BERICHON,

RUE SUSSEX.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quant aux liqueurs, à la table et en un mot à tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## GRAND RIVER HOTEL,

### JOSEPH GAUTHIER,

Rue Sussex, coin de Clarence.

M. GAUTHIER informe le public qu'il vient d'ouvrir son Hôtel au lieu ci-dessus désigné. On y trouvera continuellement les liqueurs les mieux choisies, et sa table sera servie de ce que le marché pourra offrir d'exquis et de bon goût.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## G. MORTIMER, APOTHAICARE ET DROGUISTE.

ON trouvera, à son établissement, Rue Sussex, Ottawa, toutes sortes de drogues, médecines à patente, pertueries, etc., etc., peintures huiles, et teintures.

Prescriptions préparées avec soin. Et  
Ottawa, 29 Septembre, 1858.

### BRANCHE DU CANADA.

## ASSURANCE SUR LA VIE,

### DE ALBERT & TIMES,

Etablie à Londres, en 1838.

BUREAU : PLACE WATERLOO, 11, PALL MALL.

KINGSTON, (H.-C.)—Bureau principal : rue Clarence.

OTTAWA.—Bureau : à la Pharmacie de VANFELSON & Cie., rue-Sussex.

Le Soussigné ayant été appointé agen pour la Compagnie susdite, est maintenant prêt à assurer la vie.

Cette Compagnie, établie sur des bases solides et scientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON,  
Agent.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

### DR. VAN CORTLANDT.

Ancien Médecin-consultant à l'Hôpital des Sœurs de Charité, actuellement Médecin-consultant à l'Hôpital protestant d'Ottawa.

On le trouvera à son domicile, tous les jours depuis 10 heures jusqu'à midi.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

### Adresses d'Affaires.

TOUTE Annonce professionnelle ou autre, de TROIS LIGNES seulement, paraîtra dans chaque Numéro pour \$3 par année.

## E. R. E. RIEL, MEDECIN-CHIRURGIEN.

RUE SUSSEX.  
Ottawa, 28 Août, 1858.

## DR. ST. JEAN,

Rue St. Patrice,  
VISA-VIS L'EVÊCHE.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## J. B. C. MARSAN, AVOCAT,

Bureau au-dessus du Magasin de J. Aumont,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## FRANCIS LETORD, BARBIER ET PERRUQUIER.

Salon, Rue Sussex, Basse-Ville.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## FRANCOIS DUHAMEL, FILS,

GRAINS, GROCERIES, LIQUEURS

ETC., ETC., ETC.,

RUE ST. PATRICE,

Ottawa, 28 Août, 1858.

## FRANCOIS DUHAMEL, BOUCHER,

TIENT constamment Jambons, Lard frais et salé, Saucisse, Lard fumé, Viandes fraîches etc.

RUE ST. PATRICE.

Ottawa, 28 Août, 1858.

## CONDITIONS DU PROGRES.

LE *Progres*, journal dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement des populations Franco-Canadiennes établies sur l'Ottawa, est imprimé et publié à Ottawa, Rue Rideau, (Basse-Ville) et paraît le MERCREDI de chaque semaine.

L'abonnement est de \$2 par année, payable par six mois et d'avance.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du semestre d'abonnement.

Tarif des Annonces.

Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cents Pour chaque insertion subséquente, 15 de Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 de Pour chaque insertion subséquente, 20 de

Annonces au-dessus de 10 lignes, pour la première insertion 8 cents par ligne et 2 cents par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Il sera fait une déduction libérale pour les annonces de longue durée.

Les annonces de Naissances, Mariages et Décès seront insérées au prix uniforme de 25 cents payables d'avance, et les avis qui seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés de l'argent, si-non ils ne seront pas publiés.

Les lettres non-payées ne seront pas reçues de la poste.

BUREAU, Rue Rideau, Basse-Ville,

## IMPRIMERIE

DU

## "PROGRES."

## "OTTAWA CITIZEN"

Rue Rideau, Basse-Ville.

PIERRE MILLE,

Typographe.